

plat-Païs aux environs de *St. Germain en Laye* ont supplié le Roi de les décharger d'une partie de leurs Taxes, sur ce que les Terres ensemencées ont été gâtées par les Sangliers & autres bêtes fauves ; mais on ne leur a encore fait aucune Réponse là dessus. Mr. de la Frenaye, Conseiller au Grand Conseil, jouant dernièrement chez Mademoiselle Tencin, Sœur de l'Archevêque d'*Embrun*, se leva tout à coup de table & passa dans un Cabinet, où il fut trouvé peu après assassiné. Cette aventure a attiré une fâcheuse affaire à cette Demoiselle qui a été arrêtée, étant soupçonnée d'avoir eu part à cette action. La Foire de *St. Germain* a été prolongée de 8. jours sur les plaintes des Marchands qui n'ont eu que fort peu de débit.

VII. La Bulle du *Jubilé* n'a pas encore été publiée dans le Royaume, & a été renvoyée à Rome pour y faire quelque changement, n'ayant pas été trouvée dans les formes. Le Mercredi, le Jeudi, & le Vendredi de la Semaine Sainte, la jeune Reine Doüairiere d'*Espagne* vint entendre l'Office dans le Couvent des Religieuses de *St Mandé*, situé près du Parc de *Vincennes*, & il y eut chaque jour un *Motet* en Musique, chanté par les plus habiles Musiciens de cette Ville, & par deux Religieuses dont les voix sont très-belles. Le Cardinal de Noailles, Archevêque de cette Ville, a défendu de chanter les Tenebres en Musique dans les Eglises du *Temple* & des Religieuses de *Longchamp*, pour prévenir le scandale qu'il y eut les années dernières par la grande affluence de monde qui y accouroit. Le 21. jour de *Pâques*, dans le tems qu'on chantoit les Vêpres dans l'Eglise de *Nôtre-Dame*,